



AIGUEBELLE

Val d'Arc

Juillet 2019

N°33

Bulletin Municipal

<http://mairie.aiguebelle.free.fr>

Sommaire

- L'Édito
- Travaux et vie communale
- VidéoProtection
- Budget 2019
- Rétrospectives & Brèves
- Associations
- Scolaire-périscolaire
- Civisme
- A votre service
- Etat Civil



Inauguration du Cairn avec nos principaux financeurs :
l'Etat, représenté par le Sous-Préfet Frédéric Sautron,
la Députée Emilie Bonnard,
le Département avec Christiane Brunet et Olivier Thévenet,
le Président de la CAF Régis Allard - les élus et enfants du territoire.



L'Édito



L'année qui vient de s'écouler aura concrétisé un Evènement Majeur avec la création de la nouvelle Commune « Val D'Arc » rassemblant ainsi nos deux villages d'Aiguebelle et de Randens.

Ces premières semaines de collaboration auront permis de mieux se connaître et d'analyser les pratiques respectives au sein des 2 collectivités qui maintenant ne font plus qu'une. Et si, pour les habitants, leur quotidien ne sera pas fondamentalement modifié aujourd'hui, il demeure :

- Un seul Conseil Municipal,
- Un seul Budget,
- Un seul employeur avec à terme le rapprochement des statuts pour tout le personnel,
- Une future Station d'Épuration dont le permis de construire vient en date du 15 juillet d'être accordé,
- Une réflexion sur la réalisation d'un Plan Local d'Urbanisme qui devra intégrer les orientations du Schéma de Cohérence Territoriale du Pays de Maurienne.

Ce sera une année de transition et de régularisation administrative, mais aussi celle qui permettra de se projeter et de poser un diagnostic : sur nos écoles, nos politiques sociales, nos accompagnements auprès du monde associatif, notre positionnement dans la Communauté de Communes Porte de Maurienne, nos mutualisations, nos travaux futurs mais surtout concrétiser l'ambition d'un véritable projet collectif pour l'amélioration des services, du maintien d'un tissu commercial et économique, de la sécurité et de la sûreté de nos populations.

Vous constaterez que nous arrivons également au terme d'un aménagement essentiel pour l'attractivité du centre bourg et je remercie les habitants pour leur patience et leur compréhension pour la gêne occasionnée. Ces travaux de requalification dans deux secteurs, le quartier de la gare et du champ de foire et le Parc Rochette, devenu le lieu de vie sociale et intergénérationnelle avec l'ouverture de la nouvelle bibliothèque-médiathèque à la rentrée venant ainsi compléter le centre de loisirs, le city, les relais des services Publics, et d'Assistants

maternelles, l'école maternelle, la crèche, l'école de musique... tous ces équipements qui demeurent essentiels à la vie d'un territoire.

Dans un contexte qui s'avère difficile pour beaucoup de familles, où la notion du travail n'est pas assez récompensée, il faut pour chacun d'entre nous et les élus faire preuve :

- D'esprit pour chasser et combattre les esprits partisans ou chagrins,
- D'optimisme et de confiance, moteurs de l'économie et de l'emploi,
- D'altruisme pour améliorer la solidarité et la générosité,
- De tolérance face aux fanatismes et intégrismes,
- De culture qui éveille la sensibilité,
- De fraternité, vecteur de paix et d'harmonie.

Toutes ces valeurs mènent à l'épanouissement personnel, familial, à la réussite des projets, à la conquête des défis que l'on se fixe pour soi-même et pour le bien collectif.

Alors, beaucoup de choses avancent, comme l'aboutissement de la phase administrative de la station d'épuration, le lancement des travaux de la réhabilitation du collège la Lauzière et d'autres qui nécessitent plus de concertation mais devraient se finaliser dans les prochains mois. Je veux parler de l'implantation de la future Maison de Santé et son montage financier, ainsi que la nouvelle maison de retraite (dont le concours d'architecte reste dans l'attente d'une décision finale qui interviendra lors de 2 réunions programmées en septembre prochain).

Dans une société où il est difficile pour certains de trouver leur place, nous voulons que notre commune reste un lieu privilégié où les habitants se sentent en sécurité dans un environnement agréable à vivre.

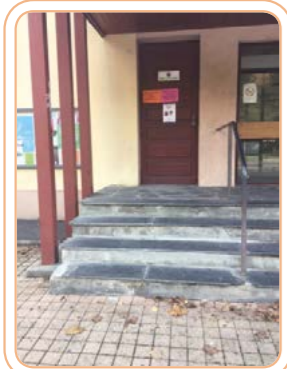
Soyez assurés de notre totale disponibilité.

*Le Maire délégué,
Hervé GENON*

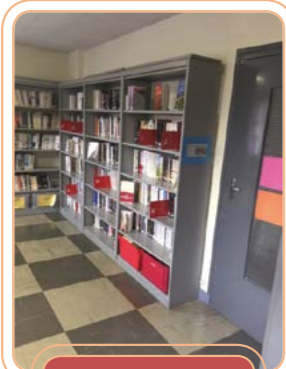
Travaux et vie communale

UNE NOUVELLE BIBLIOTHÈQUE - MÉDIATHÈQUE SUR VAL D'ARC

Depuis de nombreuses années la municipalité d'Aiguebelle souhaitait répondre à l'attente des 200 lecteurs et à la demande des bénévoles en charge de l'animation de la bibliothèque en manque d'espace et de commodités d'accès, sans parler des difficultés sur la gestion de l'accueil.



Entrée de la bibliothèque datant de 1972 l'étage n'est pas accessible aux personnes à mobilité réduite, de plus il faut emprunter un seul escalier très étroit.



Les rangements sont constitués par de simples étagères

Les livres ne peuvent être mis en valeur et les salles ne bénéficient d'aucun aménagement approprié ni espace de lecture

Ce sera chose faite dans quelques semaines avec l'ouverture au public à la rentrée d'une nouvelle bibliothèque au sein de la commune de Val D'Arc.

Durant ces huit derniers mois, nous avons fait procéder à la réhabilitation de l'intégralité du rez-de-chaussée du Château Rochette qui a, durant près de 60 ans, accueilli l'école maternelle. Le parquet marqueterie d'origine a pu être redécouvert et rénové, les plafonds, frises, cheminées, miroirs et tous les ornements restaurés permettant de redonner aux lieux leur cachet patrimonial et culturel.



Outre l'aménagement des 3 salles de l'office et du bureau pour une surface totale de 250 m², nous en avons profité pour mettre le bâtiment en accessibilité

PMR avec une rampe extérieure, remplacer les tuyauteries des appartements dont certaines dataient de la construction du bâtiment en 1909.

Nous procédons actuellement au renouvellement de tout le fond documentaire, à l'informatisation du site, à la numérisation des livres, à l'achat d'un tout nouveau mobilier, et à la création d'espaces de rangement et de consultation pour un libre accès « internet ».

Afin de professionnaliser la structure auprès de l'équipe de bénévoles, de mieux répondre aux besoins des utilisateurs, d'intégrer les normes de classification, de permettre l'accès à la lecture pour tous, et de renforcer les animations auprès des écoles, nous avons embauché une personne qualifiée qui permettra également d'étendre les amplitudes horaires d'ouverture au public.

D'ores et déjà vous êtes tous invités à l'inauguration des lieux qui se déroulera à l'automne.

Le coût de cette opération (travaux intérieurs extérieurs-équipements-matériels-livres...)

S'élèvera à 380 000 € HT

Avec un fort soutien financier de nos partenaires pour un dossier dont le montage financier nous aura mobilisés pendant plus de 2 années.

Fond départemental d'équipement des communes département de la Savoie.....68 000 €

Dotations de Soutien à l'Investissement Local33 750 €

Dotations d'Équipement des Territoires Ruraux30 000 €

Direction Régionale des Affaires Culturelles de Lyon123 596 €

Région Auvergne-Rhône-Alpes.....54 000 €

Total des aides :309 346 €

REQUALIFICATION DU QUARTIER DU « CHAMP DE FOIRE »

La requalification de l'ancien site dit du « Champ de Foire » dont l'appellation remonte au siècle dernier en raison des multiples foires aux bestiaux organisées sur son pré, arrive à son terme après six mois d'intenses travaux.



Les objectifs initiaux après un état complet de l'existant et des besoins étaient les suivants :

- Trouver et matérialiser plus de places de stationnement pour les véhicules légers,
- Préserver les espaces pour le marché qui doit rester un lieu social en plus de sa fonction commerciale,
- Améliorer les accès à l'espace ferroviaire
- Restaurer le passage souterrain,
- Créer un lien entre le Monument aux Morts et la place centrale
- Agrandir l'espace devant la salle des fêtes,
- Intégrer les Containers semi enterrés,
- Permettre à toutes les entrées un accès aux personnes à mobilité réduite,
- Modifier les flux de circulation pour ralentir la vitesse avec des voies à sens unique,
- Créer une zone de stationnement et un abri pour les bus TER,
- Trouver un espace ludique avec l'implantation d'équipements sportifs,
- Conserver une zone pour les Camping-cars,
- Rénover le bloc sanitaire,
- Conserver des espaces de verdure,
- Replanter avec différentes essences un nombre équivalent aux platanes abattus, ce qui sera fait cet automne.



Le coût de cette opération s'élèvera à 1 200 000 € TTC financé à 70% par des partenaires (Région Auvergne Rhone Alpes, Département, Etat, Fonds d'Accompagnement et de Soutien Territorial).

AIGUEBELLE SE DOTE D'UN SYSTEME DE VIDEOPROTECTION



Le déploiement d'une vingtaine de caméras à des endroits stratégiques du village est programmé sur notre budget 2019. Les images ne seront pas visionnées en direct mais serviront en cas de survenance de désordres, de dégradations, et à la résolution d'enquêtes conduites par la gendarmerie.

« Vidéoprotection n'est pas synonyme de vidéosurveillance ». Ce dispositif, sans être un outil miracle qui mettrait fin aux actes délictueux, pourrait s'avérer utile et dissuasif, mais aussi devenir une aide à la répression des délits. Les emplacements et les types de prises de vues ont été identifiés, correspondant à des objectifs très précis. Il y aura des caméras qui filmeront des portions de rues ou de places et auront pour objectif principal de prévenir les incivilités, et des caméras le long de l'axe routier de la RD 1006 qui pourront lire les plaques d'immatriculation. Ce type d'installation routière viendra en complément de ce qui est déjà en place dans certaines villes et permettra d'accélérer les enquêtes, suite à des cambriolages notamment. Le travail de proximité et de prévention mené par la gendarmerie, et les remontées d'habitants, ont participé à la définition de la carte d'implantation des caméras sur les lieux les plus sensibles. La gare ferroviaire, le Passage souterrain ainsi que les places du cœur du village et du Parc Rochette, espaces souvent jugés anxiogènes, seront équipés de caméras. Une nouveauté, qui apportera un plus pour la tranquillité des habitants et la sécurité publique, mais devra toujours s'accompagner d'un maintien de l'indispensable présence de terrain des forces de gendarmerie.

Les aspects règlementaires d'un tel dispositif :

C'est dans le cadre de l'article L.251-2 du Code de la Sécurité Intérieure pour assurer la sécurité des personnes et des biens, la protection des bâtiments publics et de leurs abords que les caméras seront installées.

L'installation de ce dispositif a été soumise à une autorisation préalable délivrée par la Préfecture. Il prendra en compte les règles de respect de la vie privée et des libertés individuelles, en aucun cas ne permettra de visualiser l'intérieur des immeubles d'habitation ni, de façon spécifique les balcons et espaces privés ou non accessibles au public.

La Mairie s'assurera que la population a bien été informée de la réglementation en vigueur, notamment celle relative à la protection de la vie privée et des libertés individuelles tout comme la confidentialité des images conformément à l'arrêté du 3 août 2007. L'accès à la salle d'exploitation et au système lui-même sera réservé aux seules personnes habilitées. Le public sera informé qu'il entre dans une zone vidéoprotégée, par un affichage permanent sous forme de panneaux comportant le pictogramme d'une caméra et mentionnant les coordonnées du point de contact auprès duquel toute personne intéressée peut s'adresser. Le référent sera la secrétaire de Mairie de la commune déléguée d'Aiguebelle et toute information sera susceptible d'être demandée à l'accueil.



CENTRALE AQUA BELLA (ENTRE DEUX PONTS)

La centrale hydroélectrique Aqua Bella située sur l'Arc sur la commune de Val d'Arc est entrée en construction en octobre 2017 pour une durée de deux ans. La première année a vu la construction des ouvrages situés en rive gauche de l'Arc constitués des passes accueillant les turbines et du local technique, et la deuxième année ceux en rive droite constitués par le barrage. Le chantier arrive désormais à son terme pour une mise en service prévue à la fin de cette année 2019. Les turbines sont installées et raccordées, les finitions et les tests sont en cours de réalisation.



Pour rappel, le projet est porté par la société SH Aqua Bella du groupe AKUO, le premier producteur indépendant français d'énergie renouvelable.

D'une puissance de 2,2 MW, la centrale Aqua Bella permettra de produire de l'électricité correspondant à la consommation électrique d'environ 3000 foyers. Le projet, dont le montant des travaux s'élève à 11 M€, a été financé en 2017 avec un apport de 300 000 € collecté par financement participatif sur la plateforme AkuoCoop appartenant au groupe AKUO. Cette installation fait partie de notre engagement à développer les énergies renouvelables et de notre volonté à réduire la part des énergies fossiles. Ceci contribuera également à récolter quelques subsides financiers pour la Communauté de Communes et la Commune de Val d'Arc.

TRAVAUX RUE DU PARC

En collaboration avec l'OPAC nous procédons à un réaménagement et mise en sécurité de la rue du Parc par la réalisation d'un trottoir le long des entrées et d'un nouveau parking entre les immeubles le Rocher et la Lauzière. Si le parking a bien été réalisé, il reste à reprendre la rue, et nous en profiterons pour refaire les réseaux souterrains. Ces travaux ont été décalés afin de répondre aux exigences administratives. Ceux-ci seront donc programmés soit à l'automne soit en début d'année 2020.



Budget 2019

Le Conseil Municipal de Val-d'Arc, en date du 05 avril 2019, a voté le budget de Fonctionnement pour un montant de 2 929 144 € et le budget d'Investissement pour un montant de 3 401 371 €.

Le virement de la section Fonctionnement reporté en Investissement s'élève à 1 161 849 €.

La fusion des communes de Randens et d'Aiguebelle permet de maintenir la dotation globale de fonctionnement de l'Etat pendant

une durée de 3 ans. En 2018, le montant des deux communes s'est élevé à 101 742 €. En 2019, la dotation sera de 107 249 €.

Point sur la trésorerie : La commune de Val-d'Arc disposait au 01/01/2019 d'une trésorerie de 833 262 €.

Point sur l'endettement : Le capital restant dû au 01/01/2019 pour la totalité des emprunts de la commune de Val-d'Arc s'élève à 360 338 €

Point sur la fiscalité : Aucune modification des taux d'imposition pour l'année 2019

La commune de Val-d'Arc a décidé pour 2019 les investissements suivants, pour les plus importants :

Travaux d'aménagement du Champ de Foire d'Aiguebelle : 1 218 000 € TTC

Bibliothèque château Rochette + travaux parc Rochette : 461 000 € TTC

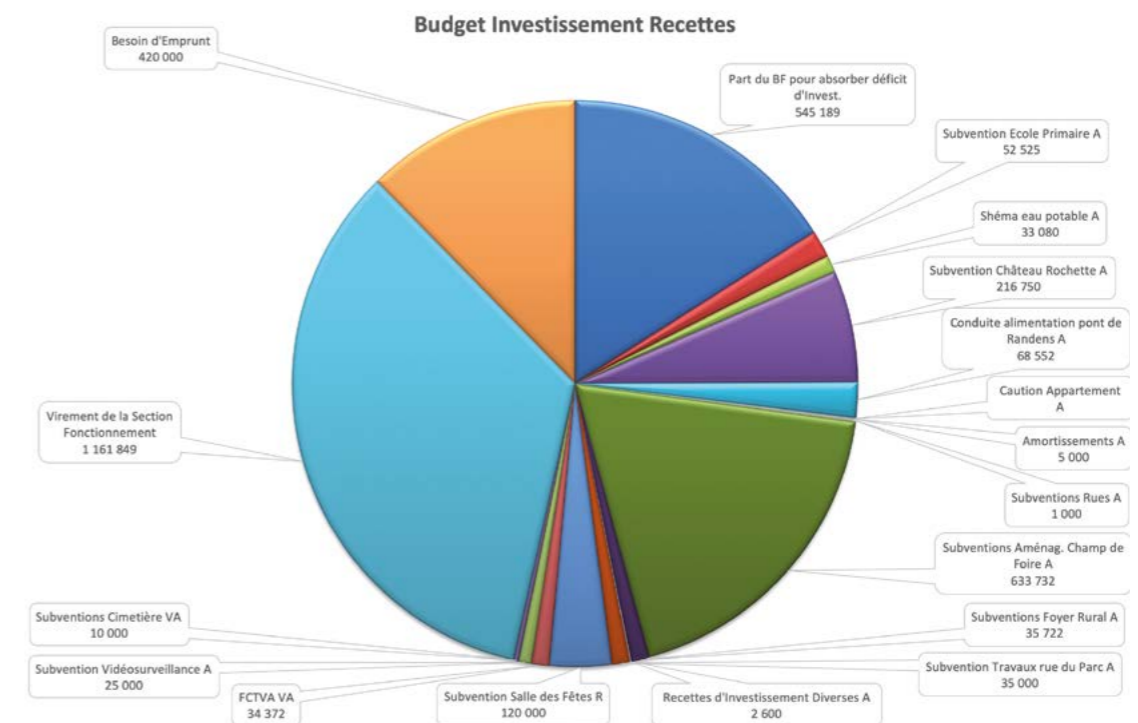
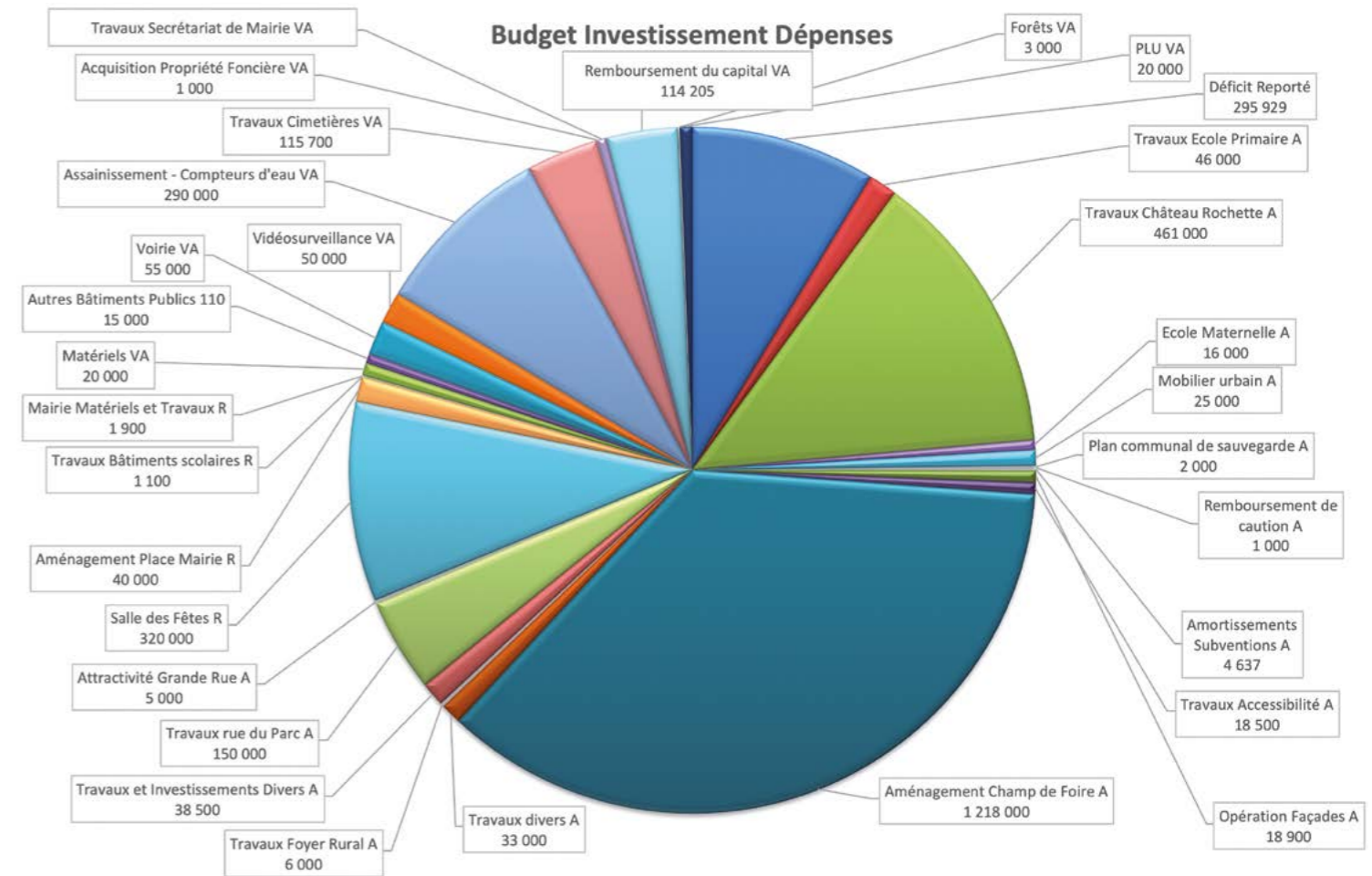
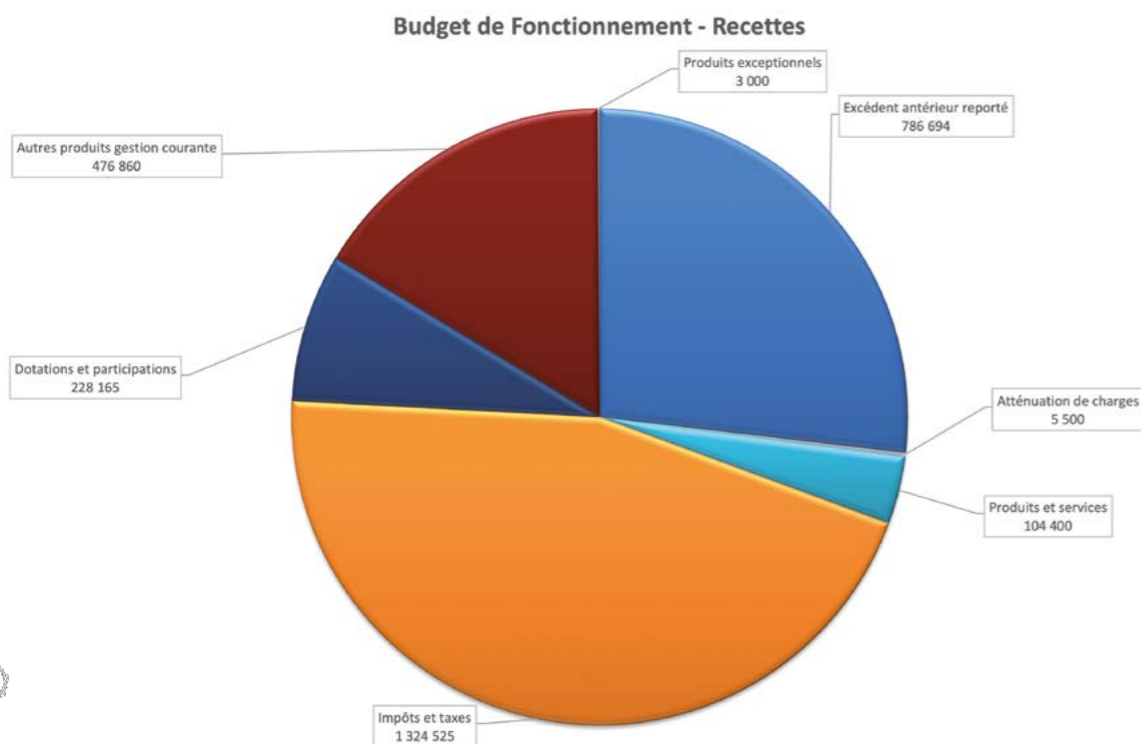
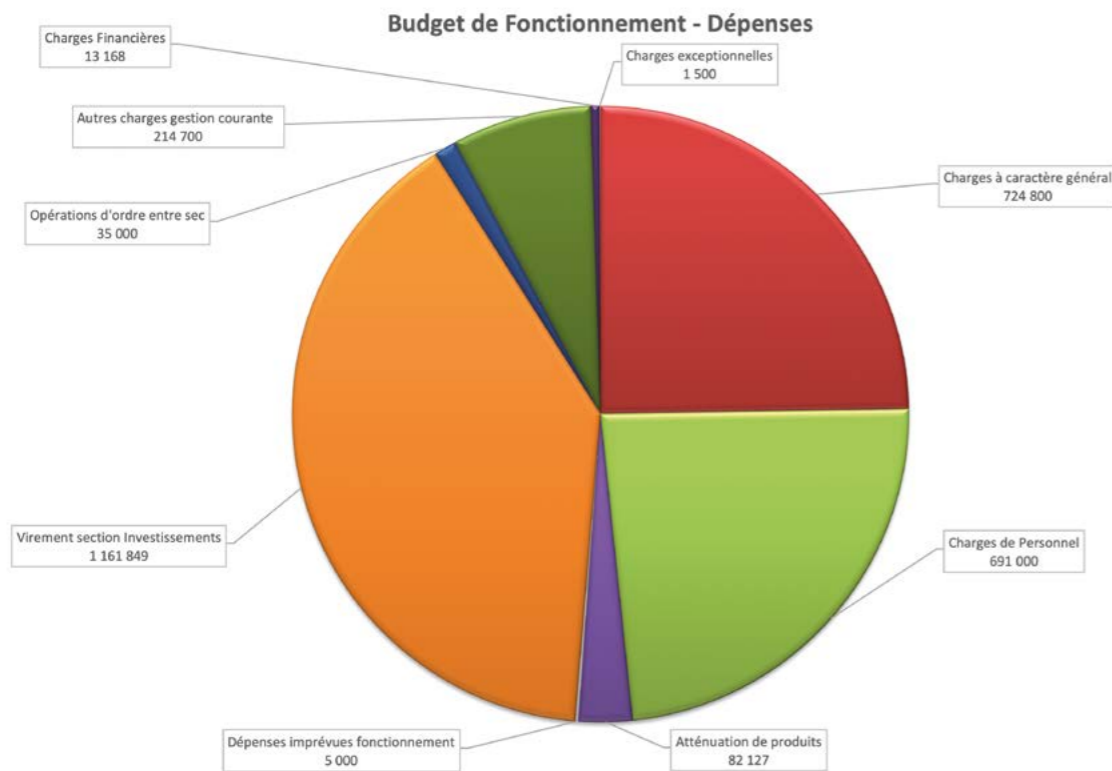
Pour ces deux opérations les travaux étaient engagés sur 2018 avec un le plan de financement bouclé

Salle des fêtes de Randens : 320 000 €

Assainissement – compteurs d'eau : 290 000 €

Travaux de rénovation de la rue du Parc d'Aiguebelle : 150 000 €

Travaux cimetières : 115 700 €



Rétrospectives & Brèves

LE CENTENAIRE DU 11 NOVEMBRE 1918



Le Centenaire de l'Armistice du 11 novembre 1918, fut une cérémonie consensuelle, fraternelle et chaleureuse regroupant l'ensemble des communes du territoire.



C'est sous le soleil qu'a eu lieu la commémoration du centenaire. Celle-ci a débuté par un long cortège emmené par l'Echo de charbonnière et l'ensemble des porte-drapeaux.

La population, les associations d'anciens combattants, les élèves du collège et des écoles, les pompiers ainsi que la gendarmerie se sont ensuite retrouvés avec les 12 maires et élus du territoire autour du monument aux morts pour un hommage empreint d'une grande émotion.



Discours officiels, lecture de lettres de poilus, chants se sont succédés avant qu'un apéritif républicain réunisse l'ensemble des participants, soit plus de 600 personnes.



Chacun a pu repartir avec une médaille souvenir de cette journée qui restera gravée dans nos mémoires.

Parallèlement, il a été organisé une exposition itinérante grâce à Mr Aranud d'Aiton intitulée « Un si Long Chemin Vers la Paix » ainsi qu'une pièce de théâtre jouée par les élèves du collège montée par leur professeur Mme Lebon sur la vie des Mauriennais à cette époque.



Médaille commémorative de l'évènement



Assemblée Générale des Anciens Combattants

TELETHON 2018

Organisé par la Commune avec l'AACA, et l'aide des bénévoles, cette année encore le Téléthon a été l'occasion d'un grand moment de générosité pour aider à la lutte contre les Myopathies.

L'après-midi, les permanents de l'AACA avec des bénévoles ont participé à la préparation de la soupe de légumes et la cuisson assurée par les spécialistes de la chaudière.



Toujours au programme, la descente aux flambeaux de Bonvillaret a mobilisé un grand nombre de participants. Les plus sportifs ont également effectué la montée et les autres ont emprunté les navettes en bus assurées gracieusement par Pullman Savoyard.

Après un accueil à chaleureux à Bonvillaret, les marcheurs ont bravé le froid et participé à la descente.

Au Foyer Rural c'est un diner musical, avec la présentation d'une pièce de théâtre « Les Flo battants » réalisée par les résidents du « Clartan », qui a permis à tous de passer une agréable soirée et d'apprécier l'excellente soupe aux légumes (avec fromage et fruits) préparée et servie par les bénévoles.

Un grand merci à tous (sponsors, bénévoles et associations) car cette mobilisation a permis de récolter la somme de 1 800 € reversée au profit du Téléthon.

REPAS DES AINES 2018

C'est un lundi, le 17 décembre, que « nos aînés » étaient bien au rendez-vous à midi au foyer rural pour participer au traditionnel repas de Noël à l'invitation de la municipalité.



Comme d'habitude, c'est dans une ambiance chaleureuse et conviviale qu'ils se sont retrouvés et ont savouré et apprécié le repas préparé par la maison Thomasson, servi par les élus. Puis, attirés par la musique et les chansons de Marc et Françoise les danseurs ont mobilisé la piste, les autres ont échangé et tous sont repartis en se disant à l'année prochaine.



CONCERT DE L'ECHO DE CHARBONNIERE

C'est un brillant concert que l'Echo de Charbonnière a livré, le samedi 11 mai au soir, au gymnase d'Aiguebelle. Pour ce concert de printemps, programmé pour la première fois hors dimanche de Pâques, l'ensemble musical, sous la baguette de Manuel Hidalgo, a puisé dans le répertoire des génériques cinématographiques.



AGRANDISSEMENT DE L'OFFICE DU TOURISME

Le samedi 29 septembre 2018 aura été l'occasion d'une première manifestation sympathique symbolisant notre volonté de renforcer notre offre touristique avec l'agrandissement de l'Office de Tourisme qui a vu sa surface doublée permettant ainsi la mise en valeur des aspects patrimoniaux et des produits de notre terroir. Outre les itinéraires thématiques, nous avons porté l'accent sur l'entretien et la signalétique de nos chemins de randonnées et nous venons toujours en partenariat avec la communauté de communes et le Syndicat du Pays de Maurienne de mettre à disposition une station de vélos électriques qui sera complétée par une borne rechargeable pour les voitures électriques en plein centre du village.



INAUGURATION DU BÂTIMENT LE CAIRN

L'autre événement de cette journée aura été l'inauguration du Bâtiment Le Cairn dans le Parc Rochette. Le foncier a été apporté gracieusement par la commune et la construction portée par la communauté de communes. Cet équipement de plus de 640m² très fonctionnel devenu indispensable notamment pour accueillir l'espace culturel de Porte de Maurienne, le centre de loisirs devenant le lieu de vie social et de rencontres intergénérationnel.



FESTIVAL DECAPADIOT

Premier festival en basse Maurienne de musique rock et pop s'est tenu le samedi 29 juin avec l'appui des collectivités et partenaires locaux. Porté par une poignée de passionnés, Gwendoline, Virginie, Flavie, Florent, Killian, Axel et Thibault avec autour une centaine de bénévoles, ils ont minutieusement préparé cet événement musical et ont permis aux groupes : Ossayol, Lidiop, Miss America, C Live Rock et Sanifati de se produire dans l'enceinte du Parc Rochette devant plus de 700 festivaliers enchantés. Une réussite qui nous l'espérons appellera déjà la programmation d'une deuxième édition.



LE MONDE EN FÊTE

Le 8 juin dernier, l'ACA, le Secours Catholique, le CAO et d'autres acteurs ont vécu une très belle journée lors du « monde en fête ». Le tournoi de foot solidaire a rassemblé près de 100 inscrits, formant 8 équipes issues de toute la Savoie et des bénévoles venus les encourager ! L'équipe de Modane a remporté la coupe contre Aiguebelle. La remise des prix a eu lieu en présence de Mr. Genon (président de la CCPM) et de Mr. Thévenet (conseiller départemental). Cela a été l'occasion de souligner les valeurs de respect, de fair-play et de solidarité qui se jouent dans le sport et qui ont marqué cette journée !



Les différentes animations proposées ont ravi petits et grands : démonstration d'un match de cricket, initiation à l'awalé (jeu africain), jeux collectifs pour les enfants, exposition photos, présentations des 1ères planches d'une BD en cours de réalisation sur le parcours d'une demandeuse d'asile en France, ambiance musicale, etc ... Une trentaine de bénévoles se sont mobilisés, pour l'encadrement des matchs, la préparation du repas pour 130 personnes, etc ...

Bravo et merci à toutes et tous pour cette magnifique journée !

L'ÉCHAPPÉE BELLE SUR LA TRACE DU GR 738

Bien que les conditions météorologiques n'étaient pas favorables en altitude et pour des raisons de sécurité il a fallu contourner certains sommets (croix de Belledonne col de Mortan) la 6^{ème} édition fut encore une magnifique expérience pour les 1 500 participants inscrits sur les 3 parcours. La notoriété de cette course a largement dépassé les frontières et nous aurons la chance et l'honneur de voir cette année évoluer le Champion du Monde des Ultras Trail en la personne de François D'HAENE qui va certainement faire exploser le record du 144 kilomètres. Alors rendez-vous à tous dans le Parc Rochette dès l'aube du samedi 24 jusqu'au dimanche 25 Août (12 h remise des prix) pour soutenir et encourager les finisseurs. Des animations sportives et musicales ainsi qu'un village des producteurs locaux se tiendra notamment dans l'après-midi et la soirée du samedi.



Associations

FOOT - HONNEUR AUX SENIORS (H ET F)

La saison 2018-2019 a été excellente puisque les trois équipes seniors du club montent d'une division.

La palme revient à l'équipe fanion qui avait comme objectif le maintien en D3, après le titre de champion de Savoie acquis l'an dernier. Rapidement, les joueurs de Michaël Serra ont fait la différence avec leurs adversaires. La présence assidue aux entraînements et l'excellent état d'esprit du groupe ont ensuite permis à cette équipe de terminer champion de Savoie, avec dix points d'avance sur son poursuivant immédiat.

Les féminines, sous l'impulsion de leur responsable Christelle Richard, ont survolé le championnat de printemps, s'octroyant également le titre de championne de Savoie et la satisfaction d'accéder la saison prochaine en D1.

Enfin les réservistes seniors, qui sont restés longtemps invaincus en D5, ont connu quelques déconvenues en fin de saison, heureusement leur 3ème place de la poule leur permet de grimper d'un échelon en D4.

Les U17 et les U15, en Entente avec les clubs voisins de Cuines et Saint Rémy, ont fait valoir leurs qualités en D3, une formule qui permet à tous ces jeunes de pouvoir évoluer dans leur catégorie d'âge.

L'école de football, sous la conduite d'éducateurs motivés qui continuent à se former au fil des ans, enregistre des progrès constants. Cette saison, le club a créé la catégorie U6.

Au printemps, une vingtaine de joueuses débutantes ont répondu présent à la proposition du club d'essayer de créer des catégories jeunes au niveau féminin. Autre satisfaction, avec les interventions de Michaël Serra et de Jordan Pascual en milieu scolaire qui font l'unanimité lors des séances de la découverte du football en compagnie des professeurs des écoles.

L'USC Aiguebelle a la chance de compter de nombreux bénévoles qui ne rechignent à aucune tâche et sont toujours là pour les manifestations organisées par le club (loto, stage, matchs dominicaux,...).

Il ne faut pas oublier les parents qui donnent aussi de leur temps pour emmener les enfants le samedi, c'est un coup de pouce dont se réjouit le club du Président Yves Collomb, avec également les deux arbitres officiels Jérôme Soltysiak et le petit dernier Sullivan Garcia.

Après les vacances, d'autres projets seront à l'ordre du jour à la rentrée, la 5ème labellisation de l'école de foot et en juin 2020, le 100ème anniversaire de la création de l'USCA.

Un club riche de son passé et confiant dans son avenir.



Des efforts de mobilisation ont donc été effectués pour recréer une dynamique autour de ce projet de développement. Les créneaux horaires d'entraînement des catégories en place se sont étoffés et une campagne de sensibilisation des enfants à la pratique du basket a permis d'augmenter considérablement les effectifs qui ont atteint la saison dernière un nombre record depuis la fusion de 2005.

Les valeurs toujours prônées par AMSB jalonent bien entendu cette action de redynamisation qui connaît un succès grandissant,

entraînant un enthousiasme remarquable de la part des parents qui n'hésitent pas à s'investir dans toutes les activités qui gravitent autour de ce projet fédérateur.

Le soutien d'acteurs économiques locaux a également permis d'équiper la plupart des nouvelles formations. Tous ces éléments alliés à la ferveur populaire pour notre sport en basse Maurienne sont à l'origine du succès du basket à Aiguebelle.

La saison dernière 6 équipes étaient engagées dans les divers championnats.

Une équipe U9 qui découvrait le basket en compagnie du coach Anne-Sophie a réalisé un très beau parcours sur les différents plateaux organisés dans tout le département.

Sous la houlette de Catherine, les U11 première année dont l'ensemble des membres n'avaient jamais pratiqué le basket auparavant ont réalisé des progrès phénoménaux.

Leurs homologues U11 compétition ont quant à eux entamé la saison en dominant la plupart de leurs adversaires. Quelques désagréments (blessures notamment) ont déstabilisé cette formation lors de la deuxième phase du championnat qui fût plus délicate à négocier.

Aurore a su réunir les bons ingrédients avec son équipe U13 constituée d'un effectif très hétérogène pour créer une osmose entre ses joueurs expérimentés et ses jeunes débutants.

Cette alchimie leur a permis de réussir une excellente saison.

L'équipe U15 malgré un effectif plus que restreint et fortement impacté par les blessures tout au long de la saison a tout de même réalisé une superbe saison en dominant des équipes plus complètes et physiquement plus imposantes.

Pour la première année depuis longtemps, la saison 2018-2019 a vu le retour d'une équipe seniors masculine à Aiguebelle. Cette formation de copains constituée de jeunes joueurs très talentueux qui ont, pour la grande majorité d'entre eux, appris les fondements du basket en foulant le parquet du gymnase d'Aiguebelle il y a quelques années, ont permis au chaudron de retrouver le samedi soir une certaine effervescence qui n'était pas sans rappeler l'ambiance qui animait les spectateurs dans les années 80-90. Après un début de saison tonitruant grâce à une excellente préparation, notre équipe fanion a connu quelques revers inattendus dus à un relâchement des efforts fournis à l'entraînement. Le potentiel de ce groupe laisse tout de même présager d'un avenir beaucoup plus florissant.

En parallèle de toutes ces équipes engagées en championnats officiels, un groupe de personnes, constitué de parents de joueurs et d'anciens basketteurs, se réunit maintenant depuis 2 ans en toute convivialité le vendredi soir pour s'imprégner des joies de la pratique du basket-ball. La bonne ambiance associée à l'assiduité qui règne au sein de cette équipe Loisirs permet de constater une progression autant de son nombre de pratiquants que de son niveau de jeu.



BASKET

La commune d'Aiguebelle à l'occasion du 50ème anniversaire de la pratique du basket sur la commune avait été choisie pour accueillir l'assemblée Générale de Savoie en présence du Président de la Fédération Française de Basket Mr Jean-Pierre Suitat, qui a remis au Maire d'Aiguebelle la médaille d'or de la Fédération pour les nombreuses années passées à la cause du Basket.

Depuis 3 ans maintenant, un travail de fond est en cours sur Aiguebelle, le secteur originel du club d'Aix Maurienne Savoie Basket. En effet, l'entité mauriennaise d'AMSB fait l'objet d'une attention particulière de la part des instances dirigeantes de l'organisation mais aussi des autorités locales qui souhaitent voir revenir sur le secteur une activité sportive fédératrice supplémentaire.



LE FOYER RURAL

En 2018-2019, les sections du Foyer Rural ont encore fait preuve de dynamisme et de variété dans leurs activités.

- La section Bibliothèque a connu un beau succès avec le spectacle « Bib en scène » et prépare activement son déménagement dans les nouveaux locaux du Parc Rochette.

- Le spectacle Bib en Scènes « Les petits papiers de Léopoldine », une date incontournable.

La section Judo a enregistré de très bons résultats en compétition parmi ses jeunes adhérents.

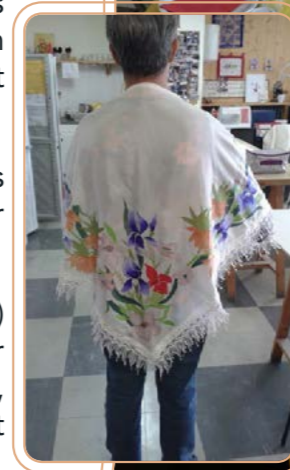
- La section Volley a célébré ses 40 ans ainsi que les bons résultats de ses deux équipes. Les sections Gym volontaire, Peinture sur Soie, Patchwork et Yoga ont clôturé la saison par des soirées festives.

- Le Bel Age s'est réuni jeudi 27 juin pour « un repas partagé » de fin de saison, une idée proposée par une adhérente.

Beaucoup de choix pour les entrées (faites maison) par Sylviane, Yolande, Mireille, Maryse, Lucette. Pour les desserts, félicitations à Edith, Nicole, Lucette, Mireille, Maryse, qui ont réveillé nos papilles, le tout bien arrosé avec modération, bien sûr.

Activités du Foyer rural d'Aiguebelle

Activité	Lieu	Jour Horaires	Renseignements	Reprise
Bel Âge	Foyer rural	Une rencontre-goûter par mois, un repas en fin de saison	Jeannine Genon 04 79 36 32 72	Jeudi 12 septembre
Bibliothèque	Foyer rural	Le mercredi de 10 h à 12 h et le samedi de 15 h à 18 h	http://aiguebellebiblio.iimdo.com	À partir du 1 ^{er} septembre
Gym volontaire	Gymnase	Le mardi de 19 h 15 à 20 h 15 et le vendredi de 15 h à 16 h	Marie-Agnès Sanvert 04 79 36 19 79 06 41 80 54 63	En septembre
Judo	Dojo	2 cours le mercredi de 16 h à 17 h et cours compétition de 17 h à 18 h 15 3 cours le vendredi de 16 h 45 à 20 h	Bernard Chinal 06 18 75 32 60	En septembre
Patchwork	Foyer rural	Le mardi et le jeudi de 13 h 45 à 17 h 30	Anne-Marie Pommier 04 79 36 30 72	Jeudi 5 septembre
Peinture sur soie	Foyer rural	Le lundi et le vendredi de 13 h 30 à 17 h	Catherine D'Angeli 06 17 30 28 14	Lundi 9 septembre
Volley	Gymnase	Entraînements le lundi de 19 h à 21 h, matchs le mercredi à partir de 20 h	Nicolas Bibollet Christian Tournassat (christian.tournassat@cegetel.net, 06 01 92 61 11)	En septembre
Yoga	Foyer rural	Le jeudi de 18 h à 19 h 30	Cécile Guarin 04 79 96 98 83	Jeudi 12 septembre



ADMR PORTE DE MAURIENNE

Ce vendredi 21 juin 2019, la Fédération ADMR de Savoie tenait son assemblée générale au foyer rural d'Aiguebelle. L'association locale a profité de cette occasion pour remercier les bénévoles qui ont créé et porté l'ADMR Porte de Maurienne.

Monsieur Simon BALMON a été récompensé pour 45 ans de mandat en qualité de vice-Président et Président. Ont été également récompensés : Monsieur José RICO PEREZ qui a œuvré au côté de monsieur BALMON, Madame Yvonne REGAZZONI, présidente de l'association ADMR d'Argentine avec madame Raymonde MELLAN, madame Hélène CIMETTA en sa qualité de présidente de l'association ADMR d'Épierre. Pour rappel, ces deux associations ont fusionné avec l'ADMR Porte de Maurienne, la première en 2013 et la seconde en 2017.

Madame Hélène COMBET d'Aiguebelle a également été félicitée en sa qualité de doyenne de nos bénéficiaires, elle fêtera ses 100 ans en novembre prochain.

Hélène COMBET accompagnée d'olivier THEVENET récompensée par Catherine SCHULZ Présidente de l'association depuis fin 2009

Horaire du bureau de l'ADMR PORTE DE MAURIENNE :
Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h à 12h et de 14h à 16h
Bureau fermé les mercredis

Civisme

LE BRUIT ET LE VOISINAGE

L'article R1334 – 31 du code de la santé publique indique qu'aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme dans un lieu public ou privé. Cela comprend les bruits de comportement, les activités professionnelles, culturelles, sportives ou de loisirs ainsi que les aboiements d'animaux.

Le contrôle de l'ensemble des bruits de voisinage peut aussi relever de la compétence du maire, au titre des articles L2212- 2 et L2214- 4 du code général des collectivités territoriales.



100 ans de Madame Bochart à la Maison de retraite le 11 Juin 2019. Et bientôt une troisième Centenaire dans l'année à Aiguebelle avec Mme Rossat de la Pouille.



Les valeurs de niveaux diurne et nocturne (22 h à 7 h) sont indiquées dans le code de la santé publique (voir article R1334-33) mais au-delà des valeurs à respecter et de toute subjectivité il appartient à chacun d'adapter son comportement en fonction de la proximité du voisinage.

Il faut savoir que désormais les forces publiques peuvent immédiatement infliger à ceux qui perturbent votre tranquillité (sous réserve, bien entendu, de pouvoir constater les fautes) une contravention de 3^{ème} classe d'un montant forfaitaire de 68 €.

BRICOLAGE ET JARDINAGE

Sont encadrés en Savoie par un Arrêté préfectoral du 9 janvier 1997.

Le non-respect de ces règles élémentaires de vie, qu'il s'agisse d'hygiène, de propreté, de travaux, de bruit ou encore de pollution canine, génère des troubles et représente une gêne pour nos concitoyens et un surcoût pour la collectivité.

Les travaux de bricolage ou de jardinage utilisant des appareils susceptibles de gêner le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie mécanique, etc.) ne peuvent être effectués qu'aux horaires suivants :

- Les jours ouvrables :
8h30 à 12h / 14h30 à 19h30
- Samedi : 9h à 12h / 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés : 10h à 12h

LES HIRONDELLES FONT LE PRINTEMPS, MAIS POUR COMBIEN DE TEMPS SI NOUS NE LES PROTÉGEONS PAS ?

Les hirondelles, grandes migratrices de petit poids (18 g en moyenne) et de petite taille (de 12 à 20 cm) ont rejoint en colonies nos maisons, nos immeubles, nos étables, nos coins de fenêtre. Ces charmants oiseaux au vol si particulier, aux formes si élégantes se plaisent au voisinage des humains et reviennent d'Afrique équatoriale où ils se nourrissent pendant l'hiver, à l'issue d'une longue migration (10 000 km), afin de se reproduire dans les nids occupés l'année précédente.

Ces espèces sont pourtant menacées, baisse de 41% en 20 ans de la population d'hirondelles de fenêtre classées vulnérables, de 12% pour les hirondelles rustiques classées en danger.

Les causes en sont connues : déclin des insectes en raison du recours aux insecticides et de la pollution, destruction de nids à cause des salissures, raréfaction des sites favorables à leur nidification avec la modification des pratiques architecturales et des usages ruraux (ravalement de façades, disparition des édifices ouverts comme les granges et les étables, nouvelles constructions pas adaptées...), urbanisation (disparition des matériaux nécessaires à la construction des nids comme la boue).

Un régime de protection par la loi a donc été mis en place dans le code de l'environnement (article R. 211-1 de la loi n° 76 -629 du 10 juillet 1976) avec interdiction de porter atteinte à ces espèces, leurs nids, leurs œufs, leurs poussins sous peine d'emprisonnement et d'amendes.

Contact LPO DT Savoie : 09 52 52 30 52 groupe-hirondelles.savoie@lpo.fr
site web savoie@lpo.fr

DÉJECTIONS CANINES

Certains laissent leur chien faire leurs besoins comme bon leur semble, en minant les rues et espaces verts de nombreuses crottes. Les déjections canines sont insalubres et peuvent également être dangereuses pour les piétons qui risquent de glisser sur l'une d'elles. Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants.

Tout propriétaire ou promeneur de chien est tenu de procéder immédiatement et par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur tout ou partie du domaine public.

L'infraction est passible d'une contravention de 1^{ère} classe et le maire va devoir, devant ces incivilités, mettre en place cette mesure.



NOUVEAUX SERVICES

REFLEXOLOGIE CR NATUREL

Clotilde Revillod, originaire de Marignier en Haute-Savoie, diplômée du titre réflexologue RCNP 2 au centre Nadine Jedrey d'Annecy, vous accueille pour une immersion dans un cocon de bien-être et de détente au 96 Grande rue à Aiguebelle .

Installée depuis février, elle vous propose des séances de réflexologie plantaire, palmaire, ou crânienne, méthode douce et naturelle, issue de la médecine chinoise. La réflexologie se fonde sur

ALEXIS BUSSIÈRE - OSTÉOPATHE D O

Alexis Bussièrès diplômé de l'école d'ostéopathie à Isosteo Lyon, est aguerri à toutes les techniques et a suivi une formation complémentaire pour femmes enceintes et en pédiatrie.

Trois demi-journées par semaine il exerce en assistant dans un cabinet à Grenoble et le reste du temps il vous accueille à Aiguebelle 22 rue Sainte-Catherine depuis le 12 mars.

Les lundis, jeudis, et samedis de 8h30 à 12h30 et les mardis, mercredis et vendredis de 8h30 à 19h.

VALÉRIE MOUSSELIN LAGRANGE

Psychothérapeute, Gestalt-thérapie, et Transgénérationnel - Originaire de Montsapey Valérie a voulu un retour aux sources en installant son cabinet à Aiguebelle, en parallèle de son cabinet à Aix-les-Bains.

Après des études à l'université de Paris VII en sciences humaines cliniques et psychologie, elle a fait un long travail personnel et à complété son parcours.

- En Gestalt-thérapie à « l'institut humaniste de Gestalt- thérapie Mexico », méthode qui consiste à considérer la personne dans sa globalité corporelle, affective et intellectuelle et à s'intéresser en particulier à la façon dont sont gérés les rapports avec l'environnement.

- En thérapie « transgénérationnelle » comprendre, décrypter, écouter, et contenir des souffrances. Formateur Anne Ancelin Schutzenberger « aie aie mes aïeux ».

- En coaching beauté pour accompagnement personnalisé.

la théorie qu'il existe sur les pieds et les mains, des zones qui correspondent à toutes les glandes, tous les organes, et toutes les parties du corps. La pression manuelle, sur des points et zones réflexes précis, va permettre de favoriser la détente, de rééquilibrer les corps, d'accompagner et de soulager les différents maux, tension, stress, circulation sanguine et lymphatique, gestion de la douleur. Elle peut aussi se déplacer à domicile, en entreprise. En extérieur, elle organise également des randonnées réflexologie ou des séances de réflexo nature.

Sur rendez-vous 06 68 12 88 19

Originaire d'Auvergne il préfère s'installer dans une petite ville, très content de l'accueil des habitants de Val d'Arc, il a bien débuté son activité.

L'ostéopathe est un thérapeute globaliste. Après un bilan ostéopathique du corps (motif de la visite, symptômes, mode de vie, tests palpatoires spécifiques..), il utilisera l'une des techniques enseignées la plus adaptée. Les motifs de consultations sont nombreux : stress, anxiété, système digestif et génito-urinaire, traumatisme, séquelles, système O.R.L., neurologiques. Prise de rendez-vous par téléphone 06 13 67 84 86 ou sur le site Internet doctolib

Valérie a beaucoup voyagé et accorde une grande importance à la rencontre et à l'échange. Elle ne travaille pas dans un cadre défini : c'est le patient qui définit le cadre.

Elle vous accueille pour une psychothérapie courte pour permettre de gérer un état de crise ou une préoccupation ponctuelle, ou longue si vous décidez d'aller regarder en vous même les origines de votre mal être.

Tél. 06 12 40 56 22 - E-mail : Valérie-mousselin@orange.fr - 43, Grande rue, Aiguebelle - 73220 VAL D'ARC.

BIENTÔT UNE BOULANGERIE CHEVALLIER SUR AIGUEBELLE

Enfin pourrait-on dire, une boulangerie va s'installer sur la commune. Le permis de construire pour une boulangerie de 250 m² a été déposé dans le courant du mois de juillet et ouvrira ses portes dans le prolongement du magasin carrefour dans le premier semestre 2020.

Scolaire-périscolaire

Comme tous les 2 ans, les enseignants de l'école élémentaire ont organisé une classe de découvertes avec l'appui de l'Association Savoyarde des Classes de Découvertes. Cette année, 98 élèves du CP au CM2 sont allés en Ardèche à Meyras durant une semaine du 17 au 21 juin.



Les classes de CP/CE1/CE2 ont travaillé sur le thème du cirque. Ils ont pu s'essayer à de multiples pratiques comme la magie, le jonglage et les équilibres. Les élèves ont beaucoup aimé jouer aux équilibristes sur les pédalos, les trapèzes, les fils et autres boules d'équilibre.

Les classes de CM1/CM2 ont eux exploré le Moyen-Age avec diverses découvertes et ateliers. La calligraphie, l'héraldique et le maniement de l'épée. Leur épopée s'est terminée avec un banquet et une soirée spectacle où chaque élève-chevalier a été adoué avec beaucoup d'émotion.



Rentrée scolaire 2018 – 2019 :

Ecole maternelle du parc : 45 enfants étaient inscrits et répartis en deux classes. 20 enfants de niveau petite et moyenne section et 24 enfants de niveau moyenne et grande section avec l'aide des deux atsem Aurore et Sophie.

Ecole élémentaire : 107 élèves étaient répartis en cinq classes avec chacune plusieurs niveaux plus la classe Ulis

- une classe de 16 élèves de niveau CP et CE1,
- une classe de 17 élèves de niveau CP, CE1 et CE2,
- une classe de 22 élèves de niveau CE1, CE2 et CM2,
- une classe de 17 élèves de niveau CM1 et CM2,
- une classe de 23 élèves de niveau CE2, CM1 et CM2.
- une classe de 17 élèves de niveau Ulis

Nous attendons un effectif similaire pour cette rentrée 2019 / 2020.



L'équipe Communale au service des enfants



Marché de Noël organisé par le Sou des Ecoles

RESTAURATION SCOLAIRE et GARDERIE PERISCOLAIRE

Comme annoncé lors de notre précédent bulletin municipal, la restauration scolaire est dorénavant en liaison froide avec la société API Restauration installée à Domène.

Ce nouveau partenaire a donné toute satisfaction quant à la qualité des produits fournis et le partenariat est maintenu pour cette prochaine année scolaire.

Le personnel dédié aux services scolaires : Aurore, Sophie et Elisabeth ont accueilli 22 enfants en restauration scolaire maternelle et servi 2.404 repas. Quant à l'équipe de l'école primaire, Sandrine, Viviane, Hatixhé et Corinne, ont pris en charge 80 enfants et servi 7.504 repas.

Les effectifs journaliers étaient de 19 enfants maximum en maternelle et environ 63 enfants en élémentaire.

Sandrine et Viviane ont pris en charge 23 enfants en garderie périscolaire.

En septembre 2019, les tarifs ont été modifiés comme suit :

Catégorie 1	- cantine :	3.70 €uros
QF < à 700	- garderie le matin	1.65 €uros
- garderie le soir	2.20 €uros	
Catégorie 2	- cantine :	3.85 €uros
QF de 701 à 1000	- garderie le matin	1.73 €uros
- garderie le soir	2.66 €uros	
Catégorie 3	- cantine :	4.30 €uros
QF > 1001	- garderie le matin	1.79 €uros
- garderie le soir	2.73 €uros	

LA RÉNOVATION DU COLLÈGE TANT ATTENDU A DÉBUTÉ

Les bungalows qui accueilleront les salles de classe durant les travaux sont installés pour la prochaine rentrée, et l'agrandissement sur la rue des écoles dans le prolongement des cuisines actuelles démarrera cet été. Ce chantier va s'échelonner sur 2 ans pour un montant de plus de 6,5 M€ financé par le département. C'est à l'automne 2020 que les élèves intégreront le bâtiment entièrement réhabilité.



Centre Polyvalent d'Action Sociale :
9, rue des Chevaliers de Malte – 04 79 44 54 10
Secrétaire : Mme TOYE présente le lundi et mardi

Assistants de Service Social : uniquement sur RDV de
9h00 à 12h00 – 13h30 à 17h00 - Tel. 04 79 44 54 10
(possibilité de laisser un message sur le répondeur
en cas d'absence)

Assistants Sociaux : Mmes BELLANGER et LALISBAN.

Puériculteur : Mme Rey sur rendez-vous ou message au
04 79 44 54 10

Consultation des nourrissons (PMI) :
1 journée par mois sur rendez-vous

Sage-femme (PMI) : Mme ALAMARGOT uniquement sur
rendez-vous CPAS ou à domicile : 06 86 42 63 12

Conseillère en économie sociale et familiale de la CAF :
Mme COMBAZ sur rendez-vous à la CAF ou à domicile
06 18 73 88 33 pour les familles allocataires de la CAF
(concerne les conseils l'aide au budget et le surendettement).

Assistant de Service Social de la CARSAT (Assurance
Retraite de la santé au travail) : Mr BERARD sur ren-
dez-vous uniquement au 04 79 37 03 22.

La CAF n'est plus présente sur Aiguebelle mais vous
pouvez contacter un interlocuteur au 08 10 25 73 10 ou
vous rendre à la permanence de St Jean de Maurienne
au 95 Avenue des Clapeys les mardis et vendredis de
9h00 à 11h30 et 13h00 à 15h30. Durant les vacances, ces
permanences n'ont pas lieu.

Par ailleurs depuis janvier 2016, l'AACA, bâtiment le
Cairn au Parc Rochette, est « Point Relais CAF » où vous
pourrez obtenir des renseignements et bénéficier d'une
aide pour les démarches sur www.caf.fr.

Relais Assistantes Maternelles : 04 79 68 95 71

Bâtiment le Cairn au Parc Rochette, heures d'ouverture :
Lundi 14 h00 – 17 h00
Jeudi 9 h00 – 12 h00 – 14 h00 – 17h00
1^{er} Vendredi du mois - 14 h00 – 17h00

Centre Médico Psychologique Adultes : (CMPA)

Les Acacias, 96 Grande Rue – Aiguebelle
sur RDV uniquement – 04 79 60 51 79

Centre Médico-Psychologique Enfant (CMPE)

Pas de RDV à Aiguebelle. Prendre RDV à St Jean de
Maurienne - 107, avenue du Mont Cenis – 04 79 60 52 09

Architecte conseil :

Permanence à la Communauté de Communes.
Contact au 04 79 44 31 61

Permanences Mairie Déléguée Aiguebelle

FNATH : le 3^{ème} vendredi du mois de : 10 h00 – 11 h00
Point Relais

Permanence de Monsieur le Maire :

Samedi de 09 h00 à 11h00 sur RDV.
Mairie : 04 79 36 20 25 – fax 04 79 36 36 83

Lundi : fermée

Mardi : 08 h00 – 12 h00 et de 14 h00 - 17 h30

Mercredi : 08 h00 – 12 h00 et de 14 h00 - 17 h30

Jeudi : 08h00 – 12 h00 et de 14 h00 - 17 h30

Vendredi : 08 h00 - 12 h00 et de 14 h00 – 17 h30

Samedi : 08h00 – 11 h30.

Trésorerie : 04 79 36 21 74

Lundi : 8 h00 – 11 h45

Mardi : 8 h00 – 11 h45 et de 13 h15 – 15 h30

Jeudi : 8 h00 – 11 h45 et de 13 h15 – 15 h30

Vendredi : 8 h00 - 11h45.

Office du tourisme : 04 79 36 29 24

Horaires d'ouverture : De Septembre à Juin :
du mardi au vendredi : 10 h00 – 12 h00 et
de 14 h00 – 17 h00

De Juillet et Août : du lundi au samedi :
10 h00 – 12 h00 et de 14 h00 – 17 h00
le dimanche : 10 h00 – 12 h00

Déchetterie Intercommunale de Bonvillaret :

Mardi, Mercredi et Samedi de 14h00 à 17h00.
Vendredi de 9h00 à 12h00.

Déchetterie Intercommunale de Saint Léger :

Jeudi de 14h00 à 17h00 et Samedi de 9h00 à 12h00.

Association d'Animation de Canton d'Aiguebelle :

04 79 36 37 27 – www.aacaiguebelle.com
Bâtiment le Cairn

Parc Rochette

Lundi : 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

Mardi : 09h00 à 12h00

Mercredi : 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Jeudi : 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Vendredi : 09h00 à 12h00

- La Maison de Services au Public

(Info emploi, formation, accompagnement aux dé-
marches administratives).

- Le lieu d'accueil enfants parents « La Roul'Hotte »
pour les 0-3 ans.

- L'accueil de loisirs « Les Aacaribous »
pour les 4-11 ans.

- Les activités jeunesse pour les 11-17 ans.

- Une permanence Mission Locale jeune (16-25 ans) sur
rdv au 04 79 64 41 02

Pôle emploi : www.pole-emploi.fr

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 sans rendez-vous
à St Jean de Maurienne ou par téléphone au 39 49.

CPAM : Les permanences n'étant plus assurées à
Aiguebelle, prendre contact avec

- L'agence de St Jean de Maurienne au 08 11 70 36 46
16 avenue Samuel Pasquier

Du lundi au vendredi : 8h30 - 12h30

- L'agence d'Albertville au 08 11 70 36 46

20 rue Jacques Porraz

Lundi, mercredi et Jeudi :

8h30 – 12h30 et de 13h30 – 16h30

Mardi et Vendredi : 8h30 – 12h30

- Point d'accueil St Pierre d'Albigny
au 36 46

Place des Augustins

Vendredi : 9h00 - 11h30

Permanences Service Social CARSAT

CRAM : Les permanences ne sont plus assurées
en mairie d'Aiguebelle.

Pour tous renseignements,
prendre contact au 04 79 68 66 10.

Possibilité offerte de se rendre au

Point d'Accueil Retraite à St Jean de Maurienne,
bâtiment « les Arcosses », rue de l'Orme,
tous les Jeudi (sauf le 3^{ème}) de 9h00 à 12h00 ou à la
salle Pré Coppet, le 3^{ème} jeudi de 9h00 à 12h00.

2018 NAISSANCES

• **Ylan Christophe Thierry LAHOSSINE**

09 JUILLET

• **Mayroon Alain Hervé Jérôme ROUX-
MOLLARD**

27 JUILLET

• **Mélia KOBRAL**

28 JUILLET

• **Busra KARADAG**

30 AOÛT

• **Nyno DUC-BRAGUES**

21 SEPTEMBRE

• **Jessy Elsa DESGROUAS**

22 SEPTEMBRE

• **Emma Laurence TIBY**

15 OCTOBRE

• **Eglantine TRANCHANT**

30 OCTOBRE

2018 MARIAGE

• **Eric FREGONA et Ghislaine Réjane Danièle
Blandine**

21 JUILLET

• **Robin Christophe Roger Michel MARMORAT
et Pauline Marie GARCIA**

07 SEPTEMBRE

• **Alexandre UYTTERHAEGEN et Ambre
PINEDA**

16 OCTOBRE

2018 DÉCÈS

• **Roberte DEVAUX veuve COMBIER**

04 AOÛT

• **Henri René RICHARD**

07 AOÛT

• **Jean Maurice ROUSSILLON**

18 SEPTEMBRE

• **Edmée VANDROUX**

23 SEPTEMBRE

• **Dominique Jean-Michel PAYET**

14 NOVEMBRE

ETAT
CIVIL

2019 NAISSANCES

• **Noam Halim KRRASHI BEURRIER**

08 FÉVRIER

• **Amar BELKALOUL**

09 FÉVRIER

• **Hugo MAYEUR**

20 FÉVRIER

• **Mayron FEVRE**

20 MARS

• **Astrid Nathalie Gabrielle GODINES**

20 AVRIL

• **Paul Tony Pierre KRAWZYK**

25 MAI

• **Badis Guillaume TRAVAILLEUR**

09 JUIN

2019 MARIAGE

• **Yohann Claude Jean-Pierre AUDIER et
Samantha Allisson GIROIX**

04 MAI

27 et 28 juillet 2019



Aiguebelle en fête

Fête foraine, animations

Samedi 27 juillet

21h15

Retraite aux flambeaux
avec la participation de
l'écho de Charbonnière
RDV devant le foyer

Dimanche 28 juillet

22h00

Grand feu d'artifice
au lac de Charbonnière

22h00

Bal gratuit
animé par Disco Club

Illustration: Aiguebelle - 2019 - Designed by: Proxima - 01012

L'ÉCHAPPÉE BELLE

ULTRA TRAVERSÉE DE BELLEDONNE

" PLUS BELLE, PLUS DURE "



23, 24 & 25 août 2019



Vizille - Aiguebelle : 144 KM & 11100m D+ en solo ou en duo
Pleynef 7 Laux - Aiguebelle : 85 KM & 6050m D+
Allevard - Aiguebelle : 57 KM & 4100m D+

ALPES
ISÈRE
SOURCE DE HAUTEUR



www.lechappeebelledonne.com

AMSB

50

ans

SAVE THE DATE

31

Août 2019

Informations au 04 79 36 20 25

Mairie d'aiguebelle

2, Rue de l'Hôtel de ville

73220 Aiguebelle

<http://mairie.aiguebelle.free.fr>



Directeur de publication :

Hervé GENON

Ont également participé :

Les élus, les représentants des associations,
le personnel communal, l'Office de Tourisme
et l'école.

Crédits photos : Mairie d'Aiguebelle

Tirage : 600 exemplaires